

à agir ainsi. La chose est possible dans certains pays. En Allemagne, les cheminots peuvent prendre leur retraite après 25 ans de service et toucher 75 p. 100 du revenu de leurs cinq meilleures années de rémunération.

Je vois qu'il est 10 heures, monsieur l'Orateur, donc l'heure de m'arrêter.

M. l'Orateur adjoint: Le député a un troisième point à développer. Nous pourrions donc dire qu'il est 10 heures. Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LA
POSSIBILITÉ DE COMMANDES DE MATÉRIEL DE TRIAGE
DU COURRIER À L'AMERICAN CHAIN AND CABLE
COMPANY—DEMANDE DE RÉVISION DU DOSSIER

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je suis ravi que le ministre des Approvisionnement et Services (M. Goyer) soit à la Chambre ce soir parce que, le 19 octobre, en réponse à une question que je lui posais, il a répondu qu'il était au courant de l'affaire et qu'il réviserait volontiers les détails et m'en informerait le plus tôt possible. Nous allons ce soir lui en donner l'occasion.

Je m'inquiète du progrès de la mécanisation qu'on est en train d'instaurer très rapidement au sein du ministère des Postes. On en a confié la responsabilité au ministère des Approvisionnement et Services et, à en juger par les déclarations émanant du ministère des Postes, on accélère l'opération de mécanisation comme moyen de mettre de l'ordre dans la confusion croissante qui règne au ministère des Postes et d'entraver la dégradation rapide de la qualité du service.

En tant que porte-parole officiel de l'opposition sur cette question, je suis submergé tous les jours de plaintes provenant de députés de toutes les parties du Canada selon lesquelles le service postal est très loin d'être satisfaisant. Quand on attire l'attention du ministre des Postes (M. Ouellet) sur ces questions, il répond invariablement: «Attendez que nous soyons mécanisés». Ce sera apparemment le début de l'ère du Verseau.

Ma question avait trait à un contrat important qui sera essentiel au succès du programme de mécanisation. Je ne crois pas avoir à en donner les détails parce que je crois que le ministre est pleinement au courant, mais il s'agit d'un contrat concernant les machines à trier le courrier en nombre dans les grands centres partout au Canada. La date de livraison de ce nouvel équipement est de toute première importance et, pour respecter le délai de livraison, le fabricant qui s'en occupe devra être techniquement qualifié et posséder en outre une certaine expérience dans la production de matériel de tri mécanique. Mes recherches révèlent qu'il y a très peu de maisons qui ont quelque expérience dans ce domaine pour la bonne raison que c'est un domaine nouveau et que les pays qui sont déjà mécanisés, surtout les États-Unis, ne le sont que depuis récem-

Ajournement

ment. De toutes les sociétés qui ont présenté des offres pour ce contrat, une seule a vraiment l'expérience nécessaire et a démontré la compétence voulue. Elle en est actuellement à sa troisième génération dans la fabrication de matériel de production. D'énormes dépenses sont en jeu et le coût total sera d'environ 100 millions de dollars, dont 80 millions pour les machines à coder et à trier.

● (2200)

Le jour où j'ai posé la question au ministre, il a répondu que le contrat avait déjà été adjugé à une compagnie qui ne répondait pas aux exigences d'un contrat axé sur le rendement, mais je ne crois pas que ces renseignements soient justes. L'une des grandes lacunes consistait dans le fait de ne pouvoir fournir une trieuse avec assistance mécanique. Les fonctionnaires du ministère des Postes préposés au projet se sont opposés à la désignation des ingénieurs-conseils Cole Sherman and Associates Limited de Toronto, qui en avaient été engagés par le ministère. Mais les fonctionnaires du ministère des Approvisionnement et Services ont passé outre à ces objections et le fonctionnaire préposé au projet, dans le cas de ce contrat, a été relevé de ses fonctions relatives au processus d'évaluation, sur la demande de ce ministère.

A cause des négociations qui se poursuivent dans les coulisses, la date de livraison, qui devait être en octobre 1974, sera reportée à janvier 1975. Le coût du décalage est d'environ \$100,000 par jour car, si la machine n'est pas en place, il faut recourir à deux personnels parallèles, celui qui s'occupe du fonctionnement du matériel et celui qui effectuera le tri manuel normal, au cas où le procédé mécanique ne pourrait fonctionner au moment prévu.

Il est donc facile d'en déduire, monsieur l'Orateur, que si les choses se gâtaient dans le processus de mécanisation, la confusion qui règne actuellement de façon générale au ministère des Postes dégènerait en chaos. Les autres compagnies qui ont présenté des soumissions se font concurrence. Si je pose la question maintenant, c'est que tous les députés savent, je pense, que l'une des difficultés qui ont surgi, dans le cas de la Commission d'assurance-chômage, a été l'échec du programme des opérations par ordinateurs. Je reçois encore des plaintes tous les jours parce qu'on n'a pas encore résolu entièrement ce problème.

Le ministre conviendra, j'en suis persuadé, qu'il sera nécessaire d'exercer les précautions les plus minutieuses pour assurer que l'adjudicataire le plus qualifié sera retenu pour ce contrat.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je suis désolé d'interrompre le député, mais le temps qui lui était alloué est expiré.

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord m'excuser auprès du député si j'ai donné l'impression que le contrat avait déjà été accordé. En fait, le contrat ne l'a pas encore été; la question fait encore l'objet d'une étude attentive. Je suis persuadé que le député comprendra qu'il serait incorrect que je dévoile les négociations qui sont présentement en cours.

J'aimerais cependant assurer le député que j'ai passé beaucoup de temps à étudier cette question de concert avec mes hauts fonctionnaires, et j'apprécie que le député attire encore une fois mon attention sur la question. Le député a fait inscrire sa question au *Feuilleton* le 25 octobre. Il s'agit là d'une très longue question comportant de nombreux aspects très intéressants, et je tiens à l'assurer que je serai très bientôt en mesure de lui donner une